



*S i t e   d ' E x c e p t i o n*

Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité  
Procès-verbal de la réunion du 25.07.2017

---

**PRESENTS:**

**Effectifs**

M. Eric DECHAMPS, quart communal  
M. Bruno DEPASSE, suppléant de Mme Marie-Christine STAES  
Mme Eliane FONTAINE, conseillère en aménagement du territoire et urbanisme  
M. Didier GILKINET, Echevin de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire  
M. Bernard GOFFART  
M. Philippe GOFFIN, 1<sup>er</sup> suppléant de Mme Marylène LAFFINEUR, quart communal  
M. Michaël HENNEQUIN  
M. Daniel HERMANS  
M. Alain MONSEUR, suppléant de M. Olivier LEGROS  
Mme Christiane SACRE  
M. Frank VINCENT

**Invités**

Membres de la C.L.D.R. :  
MM. Marc CORNILLE, Bruno DEPASSE, Didier GILKINET, Philippe GOFFIN, Michaël HENNEQUIN, Daniel HERMANS, Jean LEBRUN, Alain MONSEUR, Roger SCHYNS.  
Mme Anne-Sophie DEFOEUX,  
M. Christian COLLIENNE, secrétaire,  
Mme Maurine VANNI, agente de développement au GREOVA asbl.

**EXCUSE:**

M. André NOEL

Parmi les membres présents, 9 ont voix délibératives. Le quorum est atteint.

**Mobilité (poursuite du travail de réflexion en collaboration avec les membres de la C.L.D.R.)**

L'objectif majeur de la réunion consiste en la concertation des deux commissions et plus spécifiquement la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) et la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) en vue de lancer un projet de consultation citoyenne permettant de constituer un plan d'actions en faveur de la mobilité et de la sécurité routière sur la commune de Stoumont.

Monsieur Goffin précise que la sécurité routière constitue une thématique préoccupante pour une majeure partie de la population stoumontoise, comme constaté lors des réunions d'information et de consultation citoyenne menées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) dans les différents villages de l'entité. L'aspect sécuritaire est d'ailleurs présent dans bon nombre de fiches-projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Suite à ces constats, il a été jugé pertinent de regrouper les deux commissions et d'adopter une réflexion commune sur le plan d'actions

à mener en faveur de la mobilité et de la sécurité routière. Dès le mois d'août, des Groupes de Travail se réuniront afin de mettre en œuvre le projet de consultation citoyenne et de réfléchir aux pistes d'actions découlant des résultats de la concertation.

Une brève parenthèse est faite quant aux fiches-projets du PCDR : plusieurs membres suggèrent d'en regrouper certaines, d'y inclure la mise en valeur des éléments de petit patrimoine ainsi que la notion de sécurité routière afin de les actualiser au regard des préoccupations actuelles, notamment d'un point de vue budgétaire, ce qui permettrait d'en diminuer le coût. Monsieur Goffin rappelle que la convivialité constitue un élément essentiel pour l'obtention de subventions auprès du développement rural ; ce paramètre doit constituer un élément prépondérant dans chaque fiche-projet activée. Par ailleurs, la mise en œuvre des fiches-projet dépend fortement des finances communales. Monsieur Gilkinet ajoute ensuite que la constitution d'un dossier regroupant plusieurs fiches est envisageable et pourra être discutée en CLDR.

Monsieur Goffart poursuit la réunion par une présentation des multiples actions menées par les membres depuis décembre 2015 et des pistes de réflexion engagées sur les thématiques de la mobilité et de la sécurité routière (*cf. présentation power-point annexée*). Monsieur Goffin rappelle que Stoumont est une commune assez rurale et, qu'en termes de mobilité, peu de pistes sont à exploiter si ce n'est le développement des systèmes de covoiturage. Monsieur Gilkinet ajoute qu'un projet de plateforme de covoiturage sera d'ailleurs prochainement présenté aux membres du Collège.

Une réflexion se poursuit sur les moyens d'approche des citoyens. A cet effet, Monsieur Goffart soumet le premier jet d'une lettre qui pourrait être envoyée aux citoyens afin de récolter leur perception quant à la mobilité et la sécurité routière sur leur commune. S'ensuit une série de remarques et commentaires des membres qui, pour la plupart, estiment qu'il nécessite de faire appel à un professionnel de la communication afin de retravailler la lettre de manière positive, concise, claire avec un texte accrocheur qui incitera les citoyens à s'impliquer dans le projet. Des informations plus détaillées pourraient éventuellement apparaître au verso de la lettre. Madame Alix Evrard, agent de développement au Greova, se chargera de la rédaction de la lettre et la présentera aux membres lors de la prochaine réunion qui aura lieu le mercredi 23 août 2017.

Suite aux suggestions de certains membres, il est convenu de définir des objectifs de travail incluant un échancier. Le soutien temporaire de la commune pour l'envoi des courriers à la population, la réception et le traitement des informations sera sollicité lors du prochain Collège communal.

Un membre insiste sur l'importance de varier les moyens de communication afin de toucher un maximum de citoyens. Il est notamment suggéré d'organiser des réunions de retour auprès de la population afin de présenter les résultats de leur participation.

La prochaine réunion aura lieu le 23 août 2017 à 19h00 et permettra de soumettre la lettre retravaillée par le Greova aux membres des deux commissions, de constituer le formulaire à destination des citoyens et de définir l'agenda des réunions.

Le président clôture la réunion par un bref récapitulatif des actions à mener :

- 1) Rédaction d'un texte simple avec un formulaire prédéfini
- 2) Distribution du courrier et du formulaire à la population via plusieurs canaux de communication
- 3) Collecte des résultats
- 4) Analyse des résultats
- 5) Retour auprès de la population
- 6) Définition des actions prioritaires en collaboration avec des personnes ressources

La réunion se clôture à 20h40.